



## Ma mère est très fatiguée, proche de la retraite...partir ou pas?

Par **missethetica**, le **29/05/2009** à **09:24**

Bonjour!

Ma maman à 58ans, la retraite pour les dame est à 60ans.Il lui reste 2ans à tenir (elle travaille dans le ménage dans 1 aéroport)mais elle est très épuisée par son travail et sa santé(arthrose, diabète, thyroïde,...).Elle désirerai arrêté,elle à tous ses points dû ses années de travail et ses 5enfants.La médecine du travail lui propose de l'arrêté pour inaptitude jusqu'à son droit à la retraite c'est à dire 2ans ou de s'arranger avec son entreprise(18ans d'ancienneté)mais le problème c'est que son employeur lui à déjà proposé de lui donner 6000euros puis quitter l'entreprise y'a ça d'ici 8mois en arrière.Donc je pense qu'actuellement il lui donnera moins.Que faire?Qu'elle solution choisir?Avantages et inconvénient?  
Merci de votre écoute et de vos précieux conseils!!!